

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Büfa-Appreturspray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

Apprêt spécial

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

BÜFA Cleaning GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur /
téléphone Department product safety / +49 441 9317 108

E-Mail sds-cleaning@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aérosol 1 H222

Aérosol 3 H229

STOT SE 3 H336

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P102 Tenir hors de portée des enfants.

* BÜfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P260.2	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P501.9	Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cycliques

Composants sensibilisants**Informations complémentaires**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****3.2. Mélanges****Composants dangereux *******hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cycliques**

No. EINECS	920-750-0
Numéro d'enregistrement	01-2119473851-33-XXXX
Concentration	>= 25 < 50 %
Flam. Liq. 2	H225
Asp. Tox. 1	H304
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

Autres ingrédients**Propane**

No. CAS	74-98-6	No. EINECS	200-827-9
Numéro d'enregistrement	01-2119486944-21-XXXX		
Concentration	>= 10 < 25 %		[3]
Flam. Gas 1	H220		
Press. Gas			

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent U

Butane

No. CAS	106-97-8	No. EINECS	203-448-7
Numéro	01-2119474691-32-XXXX		

* BÜfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

d'enregistrement
 Concentration >= 25 < 50 % [3]
 Flam. Gas 1 H220

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C, U

Isobutane

No. CAS 75-28-5 No. EINECS 200-857-2

Numéro 01-2119485395-27-XXXX

d'enregistrement
 Concentration >= 1 < 10 % [3]
 Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C, U

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle
 Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Ne pas laisser sans surveillance les personnes atteintes.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.
 Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée	15	35	°C
-------------------------------------	----	----	----

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Butane

Liste	VLEP			
Valeur	1900	mg/m ³	800	ppm(V)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Gants de protection	
Matériau approprié	nitrile

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	Aérosol
Couleur	incolore

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

Odeur	odeur d'essence		
Point de fusion	non déterminé		
Remarque			
Point d'ébullition	non déterminé		
Valeur	-44		°C
Inflammabilité	non déterminé		
évaluation			
Limites des explosibilité			
Limite d'explosivité, inférieure	0,7		%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	10,9		%(V)
Point d'éclair	Non applicable		
Remarque			
Température d'inflammabilité	non déterminé		
Valeur	365		°C
Décomposition thermique	Non pertinent		
Remarque			
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé		
coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)	Non pertinent		
Remarque			
Pression de vapeur	non déterminé		
Remarque			
Densité	non déterminé		
Valeur	0,642		g/cm ³
Densité de vapeur	non déterminé		
Remarque			
Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)		
Remarque			
9.2. Autres informations			
Hydrosolubilité	non miscible		
Remarque			
Teneur en solide	non déterminé		
Valeur	env. 1,9		%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Décomposition thermique

Remarque Non pertinent

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Les critères de classification sont remplis.

évaluation

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)

Remarque Non pertinent

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
---------------------	-----------	---

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee
14.1. Numéro ONU	1950	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2.1
Carte pour désignation du danger		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Polluant marin		Polluant marin
Quantité limitée	1 l	1 l
Les catégories de transport	2	
Code de restrictions en tunnels	D	
No. de danger	-	
EmS		F-D, S-U

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories d'accident suivant la Directive 96/82/CE

Catégorie	9.II	Substances dangereuses pour l'environnement	200.000	kg	500.000	kg
Catégorie	8	Extrêmement inflammable	10.000	kg	50.000	kg

Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE ***

Catégorie	P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES
Catégorie	E2	Danger pour l'environnement aquatique

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

COV ***

COV (CE)	60	%
----------	----	---

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

* Büfa-Appreturspray

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Aerosol 1	H222	basé sur des données de test
Aerosol 3	H229	basé sur des données de test
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Réceptacle sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Aerosol 1	Aérosol, Catégorie 1
Aerosol 3	Aérosol, Catégorie 3
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 GGVSee: Gefahrgutverordnung See
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 CAS: Chemical Abstracts Service
 EAK: Europäischer Abfallkatalog
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 VOC: Volatile Organic Compound
 GefStoffV: Gefahrstoffverordnung
 TA Luft: Technische Anleitung zur Reinhaltung der Luft
 INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients
 n.a.g.: nicht anders genannt
 MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
 AGW: Arbeitsplatzgrenzwert
 BGW: Biologischer Grenzwert
 TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe
 OEL: Occupational exposure limit
 SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt
 WEL: Workplace exposure limit
 MAC: Maximale aanvaarde concentratie (Netherlands)
 MEL: Maximum exposure limits
 NOEL: No observable effect level
 NOEC: No observable effect concentration
 LD: Lethal dose
 LC: Lethal concentration
 LLC: Lowest lethal concentration
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very persistent and very bioaccumulative
 SVHC: Substances of very high concern
 DNEL: Derived no effect level
 DMEL: Derived minimal effect level
 PNEC: Predicted no effect concentration
 PEC: Predicted environmental concentration

* **Büfa-Appreturspray**

Date de révision: 21.07.2022

8370002902

Version: 8 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression 13.03.2023

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

UN: United Nations

EG: Europäische Gemeinschaft

EWG: Europäische Wirtschaftsgemeinschaft

EU: European Union

HSNO: Hazardous Substances and New Organisms Act (New Zealand)

ATE: Acute Toxicity Estimate

STOT: Specific Target Organ Toxicity

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.